



**PLAN PLURIANNUEL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**  
**ET POUR L'INCLUSION SOCIALE**  
*(Rencontre régionale du 24 septembre 2013)*

**Compte-rendu de l'atelier de l'Indre-et-Loire**  
**« L'aide alimentaire »**

31 personnes ont participé à cet atelier co-animé par la DDCS et le Conseil Général, réunissant des représentants d'institutions et d'associations.

Après 45 mn d'échanges et de discussions sur la base d'un support PowerPoint ci joint qui abordait les points suivants :

- Le contexte législatif, règlementaire, les programmes européens et nationaux
- Le volet financier local
- Le public cible- les opérateurs
- La dynamique territoriale déployée dans le 37 sur la question de l'aide alimentaire.

Les points forts suivants ont été soulignés:

- L'aide alimentaire constitue un moyen de lutte contre la pauvreté, d'insertion et d'inclusion des publics en situation de précarité
- Dans le 37, il existe une bonne couverture territoriale pour assurer l'accueil de ce public avec des points d'ancrage tels que les CCAS, les associations
- L'action sur l'aide alimentaire reste complexe et fait intervenir un grand nombre d'acteurs (institutions, professionnels, bénévoles...) allant de la production à la distribution, sans oublier l'accompagnement social pour les bénéficiaires de cette aide
- Le manque de traçabilité des denrées requiert une simplification des circuits avec recherche de mutualisation des moyens (chaîne du froid, livraison des produits secs, distribution, lutte contre le gaspillage alimentaire)
- La mise en place d'un travail en amont et en aval avec l'industrie agro-alimentaire s'avère indispensable : ce point nécessite la contribution des DDCS(PP) au Comité Régional sur l'Alimentation (CRALIM).

Il en ressort la nécessité de créer un " maillage territorial" pour apporter une réponse plus cohérente, et d'approfondir le diagnostic visant à une meilleure connaissance de ce secteur.

Les axes de travail validés sont :

- l'approfondissement du diagnostic local (connaissance de l'existant, vade-mecum)
- une coordination des acteurs associatifs et institutionnels par la DDCS
- une restructuration de l'ensemble des chaînes de distribution (froid et sec) en rationalisant les circuits
- un développement d'actions de formations et d'échanges de pratiques (notamment en direction des bénévoles)
- le déploiement d'une plate forme de récupération des produits à redistribuer.

Ce travail, déjà entamé par la DDCS, s'inscrit dans les orientations européennes et nationales, en concertation avec le niveau régional (DRAAF-DRJSCS), le niveau départemental (DPP - ARS), les collectivités territoriales.

## **Compte-rendu de l'atelier de l'Indre-et-Loire « La précarité étudiante »**

Atelier co-animé par la vice présidente de l'université de TOURS et le directeur départemental de la DDCS à partir du support PowerPoint ci-joint.

1. L'état des lieux de l'observatoire de la vie étudiante fait apparaître des difficultés pour mesurer la précarité des étudiants car c'est une population particulière (présence ou non d'un accompagnement des parents, nombreuses aides). Cependant, quelques indicateurs peuvent être utilisés tels que : *être boursier, ressentir un sentiment d'isolement, avoir contracté un emprunt pour ses études, travailler plus de 8 h/s pour subvenir à ses besoins (travailler - de 8 h/s contribue à développer de la maturité), renoncer aux achats de première nécessité, ne pas toujours manger à sa faim, renoncer aux soins*. Il faudrait à cet égard un travail d'harmonisation entre les universités pour pouvoir affiner l'observation de la précarité étudiante.
2. Sur TOURS, on constate une progression du salariat étudiant. Des aides d'urgences existent mais elles ne sont pas toutes utilisées.
3. La population étudiante la plus en difficulté est celle des étudiants étrangers. Attirés par la gratuité des études, ils ont pu mal évaluer le coût global de leur vie d'étudiant.
4. La « Halle Etudiante » est une épicerie sociale et solidaire de type "banque alimentaire" qu'il conviendrait de mieux développer. Pour que le fonctionnement soit pérenne, il est souhaitable que le turn-over au niveau du pilotage et de la gestion de l'association, soit limité et que les locaux soient mieux adaptés.
5. Le bureau d'aide psychologique de l'université pour les étudiants (le BAPU), le service médical et social de l'université, l'accompagnement du CROUS - CLOUS sont particulièrement vigilants par rapport au mal-être des étudiants.
6. Un travail sur la création d'un réseau de médecins de villes est en cours, il permettrait aux étudiants de consulter sans faire l'avance de paiement.
7. Au regard des résultats du questionnaire sur le regard des jeunes sur la prostitution, (environ 700 questionnaires et 620 retours) qui montre que les 18-26 ans banalisent la prostitution "c'est un métier comme un autre", un point de vigilance sur les risques chez les jeunes (y compris par l'intermédiaires des emplois d'hôtesses et l'internet) serait à mettre en place.
8. Il paraît indispensable de renforcer le dispositif d'accueil des étudiants de 1<sup>ère</sup> année et de développer du tutorat en résidence universitaire.

*NB : Cet atelier a été animé sans la présence des services sociaux et médicaux de l'université ainsi que des usagers (associations ou syndicats étudiants) du fait de la date très précoce de cette journée au regard de la rentrée étudiante.*